

Foire aux questions des candidats de la 17ème édition du Trophée Masse



*Le concours créateur d'émotion
de la Maison Masse*





Sujet 1

Est-il possible de rajouter des parures de canard ou autre pour confectionner la sauce ?

Chaque candidat peut emmener 3 cous de canard pour réaliser la sauce.

Sujet n°1 : libre

Sujet n°2 : obligation d'utiliser la carcasse

Est-il possible de préparer une pâte la veille ?

Non, toutes les pâtes doivent être réalisées sur place.

Est ce que l'escalope de foie gras doit être entière et pas destituée, ou est-il possible de la travailler ?

Nous devons retrouver visuellement une escalope de foie gras.



Sujet 2 :

Comment se passe l'envoi du plat ?

Le jury cuisine emmène le plat pour le présenter devant le jury. Il repart ensuite en cuisine pour la découpe.

La bettrave est-elle autorisée ?

La bettrave cuite est autorisé achetée dans leur emballage.

Est t-il également possible d'utiliser et d'emmener des purée de fruits / jus de légumes ?

Interdiction d'emmener purée de fruit, jus de légume et jus de fruit. A faire sur place.

Peut-on emmener des os de volailles ?

Non.

Tous les choux sont autorisés ?

Les choux à feuilles comestibles sont autorisés.

Combien de canard est-ce que j'aurais à disposition ?

Vous aurez un canard à disposition.

Est-il possible de rajouter une autre protéine sur la pièce de magret et la cuisse de canard?

150g de protéines autorisées ainsi que les œufs, les produits laitiers et le surplus de foie gras de canard.

Comment se passe l'envoi du plat ?

Le plat vous est envoyé au bout de 4 heures. À ce moment-là, vous disposez de 12 minutes pour dresser vos assiettes. Une fois le plat présenté et photographié, il sera renvoyé après 6 minutes. Vous aurez alors 6 minutes pour terminer le dressage.

Peut-on utiliser le surplus de foie gras dans le canard ?

Oui.

Les oeufs sont-ils autorisés dans la garniture végétale ?

Non.



Questions générales :

Les gélifiants et le agar agar sont-ils autorisés ?

Les gélifiants **NATURELS** et le agar agar sont autorisés.

Pouvons-nous emmener des galettes de sarrasins ?

Oui.